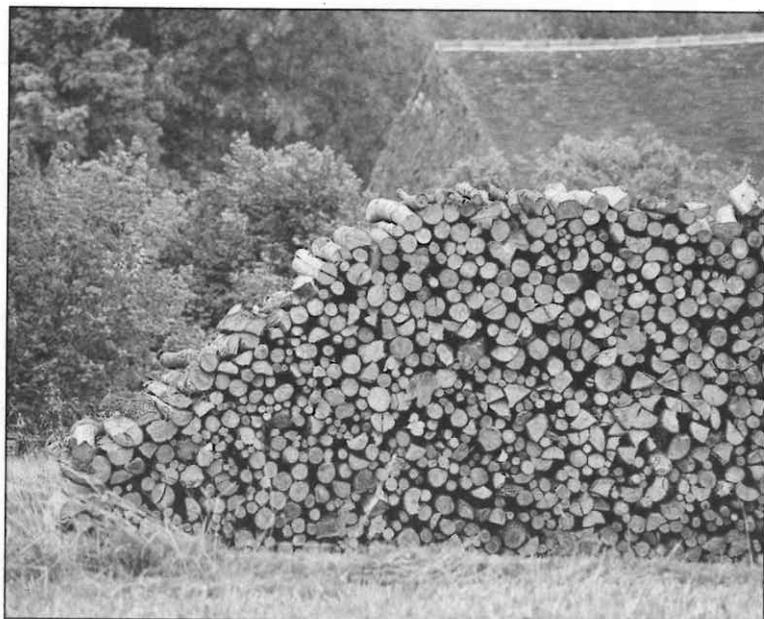


# La plateforme Initiative Ariège va pouvoir soutenir les projets agricoles

Les métiers agricoles attirent plus qu'on ne le croit. En Ariège, le taux de remplacement est de 90%, et pour beaucoup, se passe hors du cadre familial. De fait, de nombreux entrepreneurs souhaitent se lancer dans ce type de métiers qui se sont considérablement diversifiés.

La Chambre a accompagné l'an passé une quarantaine d'installations et une soixantaine sont prévues cette année. La plateforme Initiative Ariège s'est donc associée avec la Chambre d'agriculture pour créer un fonds "agriculture et forêt" qui sera abondé par les partenaires à hauteur de 350.000 euros. Ce fonds sera spécifiquement dédié à ces porteurs de projets qui sont, comme le soulignera justement le président de la chambre d'agriculture François Toulis, "sur un temps économique qui n'est pas celui des autres professions, le temps agricole n'est pas le temps des banques, nous, nous parlons en annuités, car le retour sur investissement est parfois très long".

Devant les difficultés structurelles de l'agriculture (notamment les



métiers de l'élevage et des céréales), la Chambre a invité ses ressortissants à se diversifier : "on plante du sapin de Noël bio, on a fait du bois paysan, on a besoin de volaille, de produits laitiers"... relève François Toulis. Par le passé, pointait Alain Rocher, le président de la plateforme, Initiative Ariège finançait déjà en moyenne cinq exploitations agricoles / sylvicoles par an ; l'objectif est de doubler le nombre de dossiers soutenus, puis de le tripler d'ici à trois ans.

En lien étroit avec le conseil départemental (l'un des partenaires financeurs, avec la région, la Caisse

des dépôts, et des établissements privés), il a notamment été constaté un besoin de soutien des entreprises issues de la filière bois. Le fonds spécifique fonctionnera comme les autres, il s'agit de prêt d'honneur n'excédant pas 30% du besoin total de financement, qui s'inscrivent dans le haut de bilan (capitaux propres), augmentent donc l'apport personnel du porteur de projet qui de fait peut prétendre à davantage d'aides bancaires.

C.D.

On se renseigne auprès d'Initiative Ariège au 05 61 69 00 28.